



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Suspension de la procédure de faillite

Date de publication: SHAB 23.11.2023

Publications supplémentaires: KABGE 23.11.2023

Visible par le public jusqu'au: 23.11.2028

Numéro de publication: KK03-0000047494

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Suspension de la procédure de faillite AL'BEST RENOVATION SARL

Débiteurs:

AL'BEST RENOVATION SARL

CHE-445.040.883

Avenue de Vaudagne 31

1217 Meyrin

Date de l'ouverture de la faillite : 28.08.2023

Date de suspension: 16.11.2023

Montant de l'avance de frais: CHF 4'230.00

Remarques juridiques:

La faillite est clôturée, faute d'actifs, si, dans le délai indiqué, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée, si la garantie s'avère insuffisante.

Publication selon les art. 230 et 230a LP.

Délai : 10 jours

Fin du délai: 03.12.2023

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 4 + 41 22 3888904

F20231104

But :

l'exploitation d'une entreprise générale de rénovation dans le second œuvre,

notamment les rénovations intérieures et extérieures, en particulier le commerce, l'installation et le montage de cuisines et sanitaires, ainsi que d'autres travaux du second œuvre, tels que peinture, plâtrerie, revêtement de sol et parquet; la société peut également procéder à l'acquisition et l'administration de participations, pour son compte ou pour le compte de tiers, à des entreprises commerciales ou industrielles, sises en Suisse ou à l'étranger, par prise d'actions, d'obligations, de parts, détention de créances ou toute forme adéquate, prise de brevets et de marques; elle peut traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal; elle peut accorder des prêts à ses associés ou à des tiers, se porter caution d'emprunts souscrits par ses associés ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toute créance; elle peut effectuer toute activité commerciale et financière, tout placement ou autre en rapport direct ou indirect avec son but ou qui soit propre à le réaliser; elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant ou de mandataire ou les faire exécuter pour son compte par des tiers; elle peut créer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger.